Ecrit par le 14 novembre 2026

# Grand Avignon : assemblée générale de la Mission locale le 10 septembre

La Mission locale jeunes Grand Avignon tient son assemblée générale ce jeudi 10 septembre à l'Autre Scène à Vedène. Les membres présenteront les rapports moral, financier et d'activité de l'année écoulée. L'assemblée sera également l'occasion d'entendre les professionnels ainsi que les jeunes accompagnés témoigner de leurs parcours d'insertion.

Premier réseau d'accompagnement des jeunes dans l'Hexagone, la Mission locale accueille, oriente et accompagne les personnes de 16 à 25 ans vers le marché de l'emploi de façon durable. Chaque année, ce sont en moyenne 5 000 jeunes résidant sur le Grand Avignon, Sorgues et Bédarrides.

**Jeudi 10 septembre. 10 h. L'Autre Scène du Grand Avignon. Avenue Pierre-de-Coubertin. Vedène.**

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

# Transport : de nouvelles cartes Orizo pour vous déplacer dans le Grand Avignon




**Le réseau de transports en commun Orizo fait sa rentrée avec la mise en place de nouvelles cartes pour les usagers. Face à la crise sanitaire, la boutique s'adapte et déploie de nouvelles mesures pour sa clientèle.**

Depuis le 24 août, Orizo propose de nouvelles cartes rechargeables dont certaines valables jusqu'à 10 ans. Selon leurs déplacements, les usagers peuvent circuler librement en tram, en bus, ou encore en vélopop' qui se dote d'une nouvelle station à la gare TGV. De l'hôpital à Avignon Nord en passant par Amandier, Casares, Mistral 7 ou bien le Pontet, le tram permet un trajet plus éco-responsable. Les tarifs,

Ecrit par le 14 novembre 2026

eux, restent inchangés depuis 2018.

Face à l'affluence constatée ces derniers jours à la boutique Orizo, les agents mettent en place de nouvelles mesures. Quatre guichets sont ouverts non-stop, deux guichets supplémentaires s'ouvrent en cas d'attente trop importante, un point de pré-renseignement est disponible à l'entrée de la boutique.

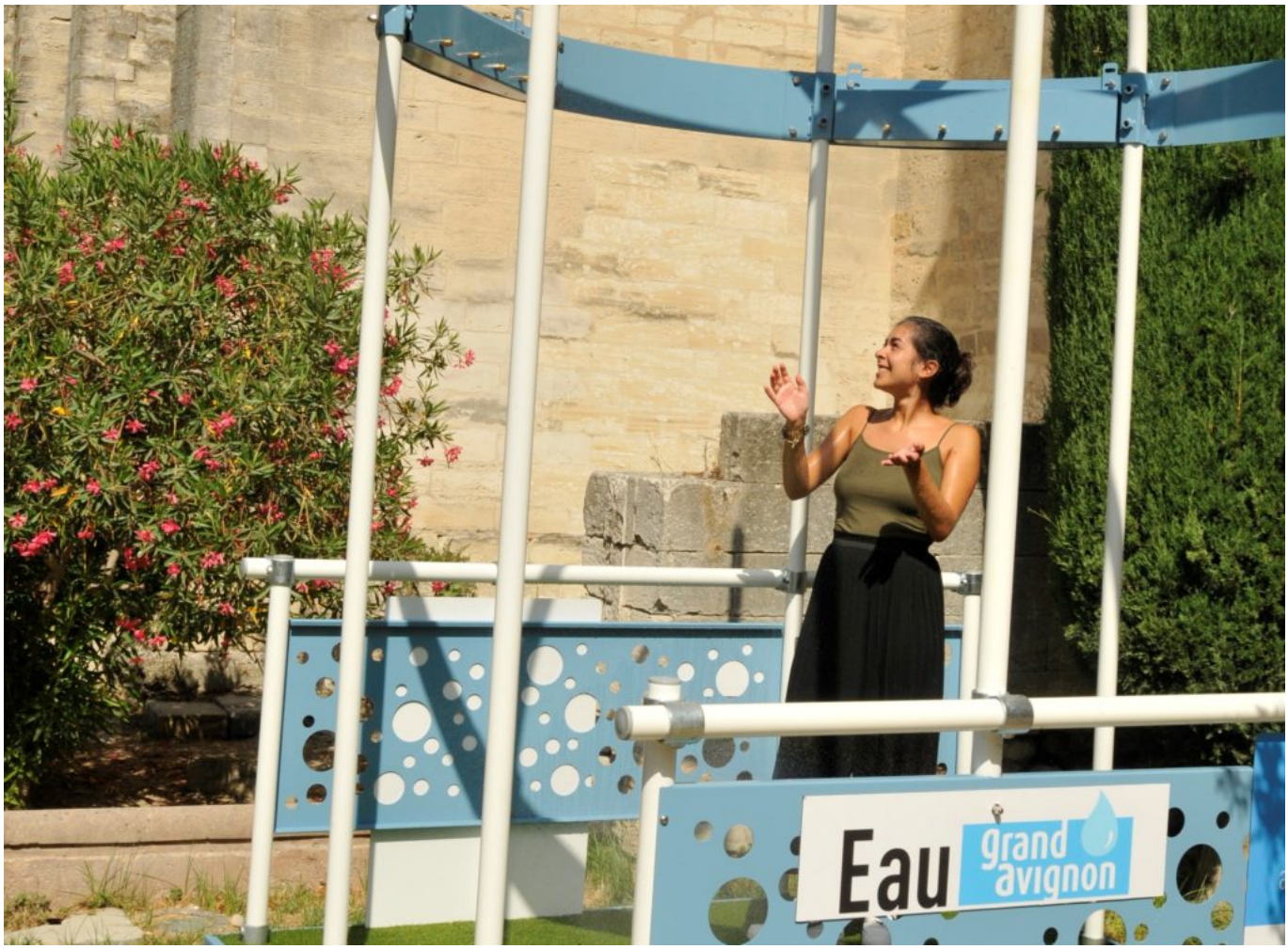
**Retrouvez toutes les infos et horaires des lignes sur orizo.fr et sur l'appli orizo.**

---

# Le Grand Avignon a installé deux kiosques brumisateurs dans les jardins publics d'Avignon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026




Le thermomètre grimpe et la touffeur de l'été étreint habitants et visiteurs. Une chaleur sèche qui, à peine sorti des salles climatisées, assomme le promeneur. C'est ainsi qu'à la demande du Grand Avignon, 'Eau Grand Avignon-Société Suez' dédiée à l'exploitation d'eau potable, a acquis et mis en place, à Avignon, deux kiosques dotés de brumisateurs square Agricol Perdiguier, cours Jean Jaurès ainsi qu'au parc Colette, avenue Eisenhower. Le système de rafraîchissement, matérialisé par un petit kiosque en métal bleu et blanc est accessible par une rampe. Une fois au centre du dispositif, des capteurs actionnent un fin débit de gouttelettes rafraîchissantes sur les adultes comme les enfants, à partir du bas comme du haut de la silhouette. Un troisième kiosque est attendu pour l'année prochaine.

**Ils ont dit**

**Joël Guin**
**Président du Grand Avignon**
«Nous sommes en train de mener une étude des besoins de rafraîchissement d'eau en ville indique Joël Guin, président du Grand Avignon, afin, justement de déployer ces deux kiosques de brumisateur d'eau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

plus un troisième attendu l'an prochain, sur les lieux adéquats. Ces dipositifs ont aussi pour objectif de lutter contre le 'Street pooling' qui consiste à ouvrir les bornes incendies pour en faire jaillir l'eau en geyser et créer des 'piscines de rue', pratique dangereuse par la puissance du jet émis, les risque d'électrocution, inondation et altération des conditions de circulation en plus de pertes considérables d'eau avec 750L par minute. La consommation mensuelle d'un kiosque est d'environ 5 à 10m3 par mois.»

**Julien Nialon**
**Directeur général Eau grand Avignon**
«Nous connaissons des épisodes estivaux et caniculaires de plus en plus chauds ainsi que des ilots de chaleurs de plus en plus nombreux au fur et à mesure que les zones urbaines se sont développées, détaille Julien Nialon, directeur général d'Eau Grand Avignon. Ces kiosques concourent au bien-être des habitants en offrant des points de rafraîchissement faiblement consommateurs d'eau. Les deux dispositifs acquis sont légers car mobiles. Ils ne seront utilisés que lors de la période estivale de juin à septembre, le confinement ayant différé nos opérations. Grâce à une cartographie satellite de 2019 nous identifions des 'points chauds' qui peuvent aller jusqu'à 50° sur les places minérales et bitumées, et, a contrario, des espaces plus arborés culminant à 27° alors qu'ailleurs il fait 36°. Parallèlement, nous avons lancé une enquête sociologique à destination des habitants du Grand Avignon et des questionnaires sur le compte facebook du Grand Avignon sur leur ressenti à ce phénomène de canicule afin de cibler, à l'avenir, les lieux les plus adéquats pour accueillir ces dispositifs rafraîchissants. Quant au coût ? Il est intégré au contrat de service public. La consommation en eau ? Elle est celle de ce que consommerait un foyer de 2,5 personnes pendant un mois. Nous élaborons également une carte identifiant les points de 'Street-pooling' (ouverture 'sauvage' des bornes incendies). »

**Isabelle Portefaix**
**Adjointe au maire à la Ville écologique et durable, conseillère communautaire**
«Ces squares rafraichissants viennent en complémentarité de nos 30 parcs, jardins, fontaines, oasis de biodiversité et de fraîcheur dont nous avons rappelé l'existence aux Avignonnais. Il n'y a que la végétalisation et l'eau pour faire baisser la température. Nos sites remarquables pour se reposer sont : la Plaine des sports, l'Abbaye de Saint Ruf, le parc Chico Mendès, le Verger Urbain V… Des citoyens, via le budget participatif proposent également des jeux d'eau, leur installation, à l'unité s'élève à environ à 150 000€.»

**Ghislaine Persia**
**Conseillère communautaire**
«On ne peut pas évoquer ces kiosques brumisateurs comme une alternative au 'Street-pooling', intervient Ghislaine Persia, car ils n'ont pas le même emploi. Les kiosques sont installés dans les parcs tandis que les bornes à incendies sont vandalisées en bord de rues et de routes. Les personnes qui font cela n'iront pas dans les parcs pour se rafraîchir. Il n'y a donc pas matière à présenter les kiosques comme un dispositif permettant de faire cesser l'ouverture inopportune des bornes à incendies qui chaque année, à la même époque, aux mêmes endroits sont ouvertes.»

**Où se rafraîchir**
Où se rafraîchir à Avignon ? Aux Jardin des Carmes, Verger Urbain V, Square Pétramale, Rocher des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Doms, Square Agricol Perdiguier, Jardin Chabran (Préfecture), Parc de la Croix de Noves, Abbaye de Saint-Ruf, Square Lopofa, Parc Campo bello, Parc Champ Fleury, Clos de Massillargues, Clos de la Murette, Parc de la Cantonne de Montfavet. Les parcs restants ouverts sont La plaine des sports, le Parc Chico Mendès, le Parc Colette, Champ vert.

***Propos recueillis par Mireille Hurlin***

---

# Grand Avignon : 5 € offerts pour le renouvellement du Pass vélopop'



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Pour celles et ceux dont le Pass annuel velopop' est arrivé à expiration et qui souhaiteraient le renouveler, le réseau de transports du Grand Avignon Orizo offre 5 € lors de la réinscription. A noter que le Pass est utilisable avec les 300 vélopop' répartis sur les 30 stations présentes dans le Grand Avignon.

**L'offre est valable jusqu'au 31 août 2020. Pour en bénéficier il suffit d'appeler le 0810 456 456.**

---

# Grand Avignon : la liste des délégations des vice-présidents dévoilée




Le président du Grand Avignon **Joël Guin**, également maire de Vedène, vient d'attribuer les délégations à ses 15 vice-présidents.

1er Vice-président : **Joël Peyre**, Avignon (conseiller municipal) : Renouvellement urbain, politique de la ville
2ème Vice-président : **Joris Hébrard,** Le Pontet (Maire) : Travaux : voirie, bâtiments
3ème Vice-président : **Xavier Belleville**, Villeneuve lez Avignon (1 er adjoint au Maire) : Finances,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

cohésion communautaire
4ème Vice-président : Guy Moureau, Entraigues-sur-la-Sorgue (Maire) : Economie soutenable et solidaire
5ème Vice-président : **Jean-Louis Banino**, Les Angles (Maire) : Ressources humaines
6ème Vice-président : **Annick Dubois**, Morières-lès-Avignon (conseillère municipale) : Habitat, gens du voyage
7ème Vice-président : **Patrick Sandevoir**, Rochefort-du-Gard (conseiller municipal) : Eau potable, assainissement collectif
8ème Vice-président : Philippe Inderbitzin, Roquemaure (conseiller municipal) : Attractivité touristique
9ème Vice-président : Claude Morel, Caumont-sur-Durance (Maire) : Spectacles vivants
10ème Vice-président : **Serge Malen**, Saint-Saturnin-lès-Avignon (Maire) : Assainissement non collectif, eaux pluviales urbaines
11ème Vice-président : **Guy David**, Pujaut (adjoint au Maire) : Conservatoire à rayonnement régional
12ème Vice-président : **Philippe Armengol**, Velleron (Maire) : Transition écologique, eau, air, biodiversité
13ème Vice-président : **Yvan Bourelly**, Saze (Maire) : Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations
14ème Vice-président : Jacques Demanse, Sauveterre (Maire) : Transition énergétique, valorisation des déchets
15ème Vice-président : **Daniel Bellegarde**, Jonquerettes (Maire) : Mobilité durable

---

# LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026




L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son avis consultatif concernant le projet de Liaison Est-Ouest (LEO) située au Sud d'Avignon. L'AE, dont la mission est d'évaluer les impacts des grands projets et programmes sur l'environnement, se montre très critique vis-à-vis du projet.

« Le dossier présenté est constitué de documents disparates, s'étalant de 2002 à 2020, et notamment d'une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale, explique l'AE dans ses conclusions. En l'état, le dossier fait apparaître de nombreuses lacunes et insuffisances vis-à-vis des principaux enjeux environnementaux relevés par l'AE : la préservation de l'exceptionnelle richesse du milieu naturel (notamment de la Durance), la réduction de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores dans le secteur du projet, mais aussi dans celui de la rocade sud et dans l'ensemble de l'agglomération, la prévention des risques d'inondation et les émissions de gaz à effet de serre liées à la réalisation d'un projet induisant un accroissement des trafics routiers. »

**Une première tranche mise en service en 2010**

Le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Alpes-Côte d'Azur-Dreal), l'infrastructure, constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, doit comprendre au total 2 ouvrages de franchissement de la Durance, en site Natura 2000, un ouvrage sur le Rhône et sept échangeurs. Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en octobre 2003 et d'un arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau en août 2003, modifié en 2018 (sans saisine de l'AE).

**Incidences importantes sur le milieu naturel**

« Les conditions du choix il y a une vingtaine d'années de la variante en cours de mise en œuvre, qui, avec ses deux franchissements de la Durance, apparaît aujourd'hui être celle présentant les incidences les plus importantes sur le milieu naturel, poursuit l'organisme dépendant du ministère de la Transition écologique. Les dispositions retenues par le maître d'ouvrage pour le viaduc de la tranche 2 en maximisent en outre les incidences : franchissement en biais, présence de 6 piles dans le lit mineur, construction obstruant les quatre cinquièmes du lit, passage en immédiat aval du seuil 68 qui concentre les zones de frayères, notamment de l'Alose feinte. L'AE considère nécessaire de rechercher des solutions de substitution permettant de garantir l'absence de perte nette de biodiversité. »

**Un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site**

« L'analyse d'incidences Natura 2000 comporte des lacunes, assure l'AE dans la synthèse de sa conclusion. Elle Ignore un certain nombre d'habitats et d'espèces à l'origine de la désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive 'Habitats, faune, flore' et de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive 'Oiseaux'. »

Par ailleurs, l'AE rappelle que l'autorité décisionnelle n'est pas en mesure d'octroyer une autorisation environnementale dès lors que les incidences résiduelles sont significatives et qu'il existe un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site.

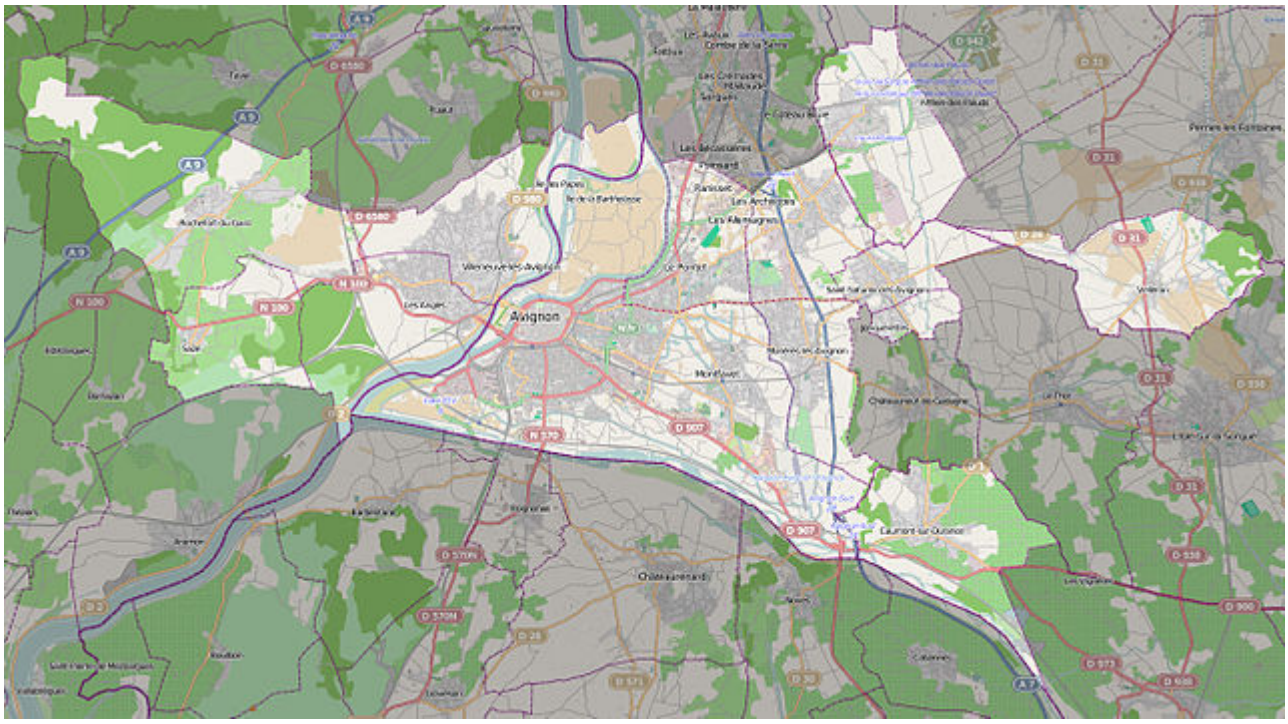
Au final, cet avis facultatif, faut-il le rappeler, préconise « d'actualiser l'étude d'impact en conformité avec la réglementation, voire reconsidérer le projet pour tenir compte du contexte actuel et futur. Le dossier doit par conséquent être intégralement repris, complété et présenté de nouveau à l'AE ».

Une conclusion qui pourrait ouvrir la brèche aux partisans, de plus en plus nombreux, d'un passage de la LEO dans le Nord des Bouches-du-Rhône, avec une connexion au pont de Bonpas et une proximité avec le Min de Châteaurenard en plein développement actuellement, et ainsi éviter un nouveau franchissement de la Durance histoire de mobiliser les crédits actuels sur la réalisation d'un pont sur le Rhône (tranche 3), indispensable pour justifier l'ensemble de la réalisation de cet infrastructure.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

# Grand Avignon, quel avenir ?




**L'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav) vient de livrer 'Le profil du Grand Avignon ses atouts et spécificités pour envisager demain ?' Une analyse du territoire comparée à de grandes agglomérations et métropoles françaises pour mieux se situer.**

En résumé ? Le Grand Avignon bénéficie d'un dynamisme démographique avéré, d'une population étudiante présente et qui progresse, d'une offre culturelle importante, d'un cadre de vie et d'aménités urbaines (qualité agréable et utile) exceptionnelles qui feront la différence avec les métropoles, ou encore d'une offre en médecine de ville diversifiée et relativement accessible. En parallèle, les indicateurs de revenus, d'inégalités ou d'accès à l'emploi révèlent des enjeux forts en termes de politiques publiques. Le nombre important d'EPCI dans l'aire urbaine d'Avignon (plus d'une dizaine) et la faiblesse de leurs coopérations est également un frein à la mise en œuvre de politiques publiques à la bonne échelle, notamment en matière de mobilité. Les indicateurs confirment le Grand Avignon en tant que territoire urbain et pôle économique 'à taille humaine', où les proximités entre les acteurs publics et privés, la ville et la campagne, les lieux d'habitation et la nature constituent des atouts stratégiques recherchés par les populations et les forces économiques.

**Un EPCI central et de dimension réduite dans son aire urbaine**

Le Grand Avignon se caractérise à l'échelle nationale par une taille relativement réduite pour une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

intercommunalité centrale d'une aire urbaine aussi importante comptant 530 000 habitants. Cette dernière constitue un espace de référence et de comparaison à l'échelle du territoire français, pour saisir les dynamiques fonctionnelles d'un bassin de vie : mobilité, économie, habitat… Ainsi, la correspondance entre le périmètre institutionnel du Grand Avignon et celui de l'aire urbaine d'Avignon est faible. Il représente à peine 15 % de sa surface et du nombre de communes, et seulement un tiers de sa population. En revanche, en tant que pôle économique principal, il compte pour 43 % de l'emploi. Cette facette du Grand Avignon a son importance dans la lecture de certains indicateurs. L'interdépendance d'une intercommunalité par rapport aux territoires voisins est logiquement accentuée pour celles de plus petites tailles par rapport à leur aire urbaine.

**De nombreux échanges avec les territoires voisins**

Le Grand Avignon connaît ainsi de très nombreux échanges avec ses territoires voisins en termes de flux domicile-travail, d'accès aux services et aux lieux de consommation ou encore de pratiques culturelles. Cette situation oblige à de fortes coopérations entre EPCI de l'aire urbaine pour répondre efficacement aux défis en matière économique, environnementale, sociale ou de mobilité.

**Une sur-représention des fonctions de cultures et de loisirs**

Globalement, la part des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) est relativement modeste dans le Grand Avignon. En effet, l'agglomération compte 8,7 % de CFM dans l'emploi total, contre 10,6 % à l'échelle nationale et 15,5 % dans l'ensemble des agglomérations du panel. Le Grand Avignon se caractérise cependant par une surreprésentation des cadres des fonctions cultures et loisirs. Ce type de fonction se retrouve davantage dans les agglomérations de taille modeste (à l'exception de Paris).

**Une croissance démographique due au solde naturel et migratoire**

Avec un taux de croissance de +0,6 % par an sur la période 2010-2015 (et 2011-2016), le Grand Avignon se positionne parmi les grandes agglomérations dynamiques, dans la moyenne des métropoles françaises. À cheval sur deux régions, le territoire s'inscrit à la croisée de la Région Occitanie, démographiquement dynamique, et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur où les trois métropoles enregistrent une croissance moins forte que le Grand Avignon, et en deçà de la moyenne nationale. La croissance démographique du Grand Avignon est supérieure à la moyenne nationale et correspond à la moyenne observée à l'échelle des métropoles, ce qui en fait un territoire dynamique. Cependant, sa croissance est essentiellement portée par le solde naturel. Son solde migratoire, qui révèle d'une forme d'attractivité, est quasi nul. Son évolution démographique est donc endogène. À noter que de grandes agglomérations françaises affichent un déficit migratoire important qui reflète une perte d'attractivité.

**La population française**

La population française – 66,1 millions d'habitants en 2015 – a enregistré une croissance de près de 1,6 million d'habitants en cinq ans. Globalement, cette croissance est particulièrement portée par les grandes agglomérations et leur aire d'influence. Elle se concentre particulièrement sur la façade atlantique, Toulouse, le littoral méditerranéen (notamment d'Occitanie) et Rhône-Alpes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

**Contexte sociétal**

Dans un contexte sociétal où la part de l'existence consacrée au travail est de plus en plus réduite, où la crise du Covid va sans aucun doute accélérer les formes de télétravail, la qualité du cadre de vie, notamment pour les villes dites intermédiaires, est un atout de taille pour l'attractivité des territoires. Le cadre de vie évoque souvent un logement adapté aux besoins et aspirations de chacun mais il englobe aussi une multitude de composantes : la proximité des espaces naturels ou agricoles, la présence de la nature en ville, la qualité des espaces publics, une offre d'équipements culturels, récréatifs et sportifs, une gamme commerciale adaptée, des aménités urbaines…

**Le cadre de vie ? La nature en ville !**

Ainsi, le Grand Avignon se trouve en seconde position (ex-aequo avec Annecy) des agglomérations de moins de 250 000 habitants et arrive en 3e position parmi l'ensemble des 59 intercommunalités du panel. Le lien entre ville et nature participe également à un cadre de vie de qualité. Dans le Grand Avignon, l'agriculture périurbaine, même si elle est sous pression et en régression, occupe encore une part significative du territoire. Les espaces agricoles sont encore très présents.

**L'Evasion sur Grand écran**

L'offre de fauteuils de cinéma par habitant place le Grand Avignon en tête des 59 intercommunalités du panel. Une analyse similaire en matière de places de théâtre n'a pas été effectuée par manque de données véritablement comparables à l'échelle nationale. Mais elle placerait sans aucun doute le Grand Avignon en très bonne position.

**L'hébergement des personnes âgées ? Un véritable enjeu !**

Le vieillissement de la population est particulièrement marqué dans le grand Avignon. Les personnes âgées de 65 ans ou plus, dits les seniors, représentent 18,6 % de la population de France (hors Mayotte). Ils sont globalement moins représentés dans les grandes agglomérations et métropoles du panel que sur le reste du territoire national (16 % contre 20 %). Toutefois, leur représentativité au sein des grandes intercommunalités françaises est très variable, variant du simple au triple : de 9,3 % à Cergy-Pontoise à 24,3 % à Toulon.

**19,5% de personnes âgées de 65 ans et plus**

Dans le Grand Avignon, les séniors représentent 19,5 % de la population, soit près de 37 500 personnes. Une proportion supérieure au niveau national (18,6 %) et à celui des intercommunalités du panel (16,2 %). Le vieillissement de la population reflète l'amélioration de l'espérance de vie et l'avancée en âge des générations nées dans l'entre-deux-guerres, face à une natalité qui recule. Entre 2010 et 2015, le poids des séniors s'est accentué de 1,8 point à l'échelle nationale, soit une hausse de 13 % quand la population totale s'est accrue de seulement 2,4 %. Globalement, la part des séniors progresse moins dans les métropoles (+1,3 point) et dans les grandes agglomérations (+1,75 point) qu'ailleurs (+2,1 points). Pour autant, la part des séniors dans le Grand Avignon progresse de 2,3 points, correspondant à plus de 5 300

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

séniors supplémentaires en 5 ans. Il se positionne ainsi parmi les grandes agglomérations françaises qui affichent des progressions les plus conséquentes.

**Trop peu d'Ehpads**

Avec le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie, la question du logement des personnes âgées, qu'elles soient valides, en perte d'autonomie ou dépendantes, est un enjeu majeur pour les territoires.

**En France et dans le Grand Avignon**

En France, l'offre en Ehpad (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) est de 165 places pour 1 000 personnes de plus de 80 ans, soit 610 000 lits en 2018. Les métropoles, en premier lieu, et les grandes agglomérations, sont les territoires les plus tendus : respectivement 129 et 136 places en moyenne pour 1 000 personnes de plus de 80 ans. Le Grand Avignon, avec 94 places pour 1 000, fait partie des trois intercommunalités de France métropolitaine (avec Perpignan et Limoges) qui affichent une offre en Ehpad la plus faible. En croisant l'offre en Ehpad et l'évolution particulièrement forte des séniors de plus de 80 ans (+18,8 % entre 2010 et 2015), le Grand Avignon fait donc partie des agglomérations qui affichent les tensions les plus fortes du panel.

**La prise en charge du grand âge**

Les enjeux d'équipements gérontologiques s'expriment fortement, d'autant plus que le niveau de vie des habitants y est particulièrement bas. En dehors des Ehpad, d'autres solutions de logement des personnes âgées existent. Elles dépendent notamment de l'état de santé de la personne, des situations familiales, ou des revenus. On citera par exemple : les résidences services seniors, qui sont des ensembles de logements privatifs pour les personnes âgées (à la vente ou en location) associés à des services collectifs comme la restauration, l'animation ou le gardiennage ; ou les résidences autonomie, majoritairement gérées par des structures publiques ou à but non lucratif, au coût du logement modéré.

**Accroissement du nombre d'étudiants**

A l'échelle nationale, le nombre d'étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur n'a pas cessé de croître entre 2011 et 2016 (+2,2 %/an au sein du panel). Outre l'évolution démographique française, cette croissance des effectifs étudiants s'explique par la hausse régulière du taux de poursuite d'études après l'obtention du baccalauréat et du nombre d'étudiants étrangers. Le Grand Avignon a vu croître sa population estudiantine de +1 %/an entre 2011 et 2016 : un taux en-deçà de la moyenne du panel d'observation mais une progression toutefois supérieure à l'évolution démographique enregistrée sur la même période (+0,6 %/an).

**52 étudiants pour 1 000 habitants**

Avec 52 étudiants pour 1 000 habitants, le Grand Avignon se situe dans la moyenne des agglomérations de petites tailles. Cette faible densité estudiantine, en comparaison avec les métropoles françaises (81

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

pour 1 000 hab.), est observable dans toutes les grandes agglomérations et métropoles de l'arc méditerranéen, exception faite de Montpellier où la proportion étudiante (167 pour 1 000 hab.) est l'une des plus élevées de France. Le Grand Avignon enregistre d'ailleurs une densité étudiante supérieure à celle observée à Toulon (34), Aix-Marseille (50), Nîmes (49) ou Perpignan (36). L'origine géographique des étudiants (selon leur département d'obtention du bac) est un des critères du niveau d'attractivité et de rayonnement des établissements d'enseignement supérieur. Certaines agglomérations ont un bassin de recrutement très élargi (Tours, Montpellier ou Toulouse) alors que d'autres, à l'image du Grand Avignon – où 55 % des étudiants ont obtenu leur bac en Vaucluse et 28 % dans un département limitrophe – ont un bassin de recrutement beaucoup plus restreint.

**Le chômage des jeunes**

Les jeunes âgés de 25 à 34 ans sont globalement deux fois plus concernés par le chômage que l'ensemble de la population active. Dans le Grand Avignon, la part des jeunes en situation de chômage s'élève à 37,1 % en 2015, un taux supérieur à la moyenne nationale de plus de 7 points. La géographie du chômage des jeunes reprend clairement celle du chômage de l'ensemble des actifs même si des nuances existent, notamment dans le sud-est où la proportion de jeunes en situation de chômage est moins forte que dans le nord de la France. Le Grand Avignon est également concerné par une faible proportion de jeunes occupés dans sa population active (21,6 %), avec un taux dans la lignée des autres grandes agglomérations françaises (hors métropoles). De manière générale, les territoires dont la part des jeunes actifs dans la population active est faible sont soit les plus petites agglomérations du panel, soit des agglomérations observées relativement élargies embrassant des espaces plus ruraux. Ce sont les agglomérations les plus importantes et les métropoles, dotées d'une offre d'enseignement supérieur, qui enregistrent logiquement une forte présence de jeunes dans leur population active. Le poids des jeunes en études dans la population totale explique en partie la présence importante de jeunes actifs.

**Une surqualification marquée des travailleurs**

La surqualification des travailleurs (ou déclassement) peut traduire une inadéquation entre le niveau ou l'offre de formation et le marché de l'emploi. Elle peut révéler des difficultés à attirer ou développer sur le territoire des activités à forte valeur ajoutée. À l'image des taux de chômage et de la présence des jeunes dans la population active, les situations de déclassement sont plus fréquentes dans le sud et le nord de la France. Ainsi, dans le Grand Avignon, 26,6 % des diplômés occupent un emploi sous-qualifié (employé ou ouvrier) par rapport à leur niveau de diplôme. Cette proportion importante se situe au-dessus des moyennes nationales (23,5 %) et des autres agglomérations du panel hors métropoles (23,7 %). Une fois encore, les métropoles sont davantage préservées du déclassement, à l'exception de Toulon (34,6 %) et Nice (28,1 %) qui présentent des taux parmi les plus élevés du panel.

**Un faible niveau de vie**

Le niveau de vie dans les grandes agglomérations et les métropoles françaises est légèrement supérieur à la médiane française. Les écarts entre les 59 intercommunalités du panel peuvent néanmoins être très forts. Les niveaux de vie les plus confortables – avec plus de 2 000 euros par mois et par unité de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

consommation (UC) – sont observés à Versailles, Saint-Germain, Paris-Saclay et à Annecy. Quatre métropoles de province se distinguent également par des revenus élevés – de l'ordre de 1800-1850 € par mois : Nantes, Rennes, Toulouse et Grenoble. À l'autre extrémité, les agglomérations les plus pauvres se situent principalement dans les territoires d'outre-mer, au nord ou au sud de la France. Les niveaux de vie les plus faibles sont observés à la Réunion (de 1 150 € à 1300 € par UC) ; viennent ensuite les agglomérations de Lens-Liévin, Valencienne, Béthune et Perpignan où les ressources des habitants n'excèdent pas 1 500 € par mois. Le Grand Avignon, avec près de 1 580 € par mois et par UC, fait également partie des grandes agglomérations françaises les plus défavorisées. Dans la partie sud du territoire national, le niveau de vie du Grand Avignon et sensiblement semblable à celui des agglomérations de Nîmes et Perpignan. Il est plus bas que ceux des métropoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment d'Aix-Marseille.

**Des inégalités de revenus importantes**

Au sein du Grand Avignon, les 10 % les plus riches gagnent 3,8 fois plus que les 10 % les moins favorisés. Ce rapport fait du Grand Avignon un territoire où les inégalités sont importantes, même si elles sont moins marquées que dans les métropoles d'Aix-Marseille et Montpellier par exemple….qui se répercutent sur la politique de la ville 14,7 % de la population du Grand Avignon vit dans un quartier politique de la ville (QPV). En effet, la détermination de la géographie prioritaire s'appuie sur le critère de concentration urbaine de pauvreté.

**Sous-mortalité**

Le Grand Avignon, avec un taux de mortalité de 717 pour 100 000 habitants, présente une certaine sous-mortalité par rapport à l'ensemble du territoire national (753 pour 100 000 habitants).Les résultats, variables, du taux de mortalité observés dans les grandes agglomérations françaises peuvent être mis en parallèle avec la situation sociale des populations qui peut entraîner un renoncement plus fréquent aux soins, impactant en partie la mortalité. Aussi, une offre de soins moins développée peut être un élément explicatif de la situation de certaines agglomérations. Enfin, des facteurs environnementaux ou une hygiène de vie moins bonne (comportement alimentaire, sédentarité, etc.) entrent également en ligne de compte.

**Un territoire bien loti en nombre de médecins**

Avec 118 médecins généralistes pour 100 000 habitants, le Grand Avignon apparaît bien loti avec une situation qui s'apparente davantage à celles des métropoles. En ce qui concerne les médecins spécialistes (167 pour 100 000 habitants), l'offre du Grand Avignon est supérieure à la moyenne du panel des grandes agglomérations et se rapproche de celle des métropoles, avec cependant des situations contrastées selon les spécialités. Avec 4,8 consultations par habitant par an, le Grand Avignon affiche un bon niveau de service, supérieur à la moyenne nationale (4,1), à celle du panel (4,5) et même à celle des métropoles (4,6%).

**Niveau d'offre en médecins spécialistes**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Avec 167 spécialistes pour 100 000 habitants, le Grand Avignon se positionne dans la catégorie des intercommunalités qui présentent que peu de déficit en médecins spécialistes. L'insuffisance du niveau d'offre semble limitée à quelques spécialisations et plus spécifiquement à la gastro-entérologie/hépatologie, à l'ophtalmologie et à la pédiatrie. À l'inverse, le niveau d'offre de certaines spécialités se rapproche ou surpasse celui observé dans les métropoles françaises. C'est le cas de la gynécologie, de la cardiologie et de la radiodiagnostic/imagerie médicale.

**En détail**

À travers cette publication, l'Aurav fait le point sur les forces, ressources et spécificités du Grand Avignon en matière démographique, sociale, économique, de cadre vie et de santé. Ses caractéristiques sont mises en relation avec les tendances des 37 plus grandes agglomérations accueillant plus de 180 000 habitants et 22 métropoles françaises dont 59 intercommunalités au total. Les périmètres institutionnels des EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) ont été retenus comme échelle d'analyse.

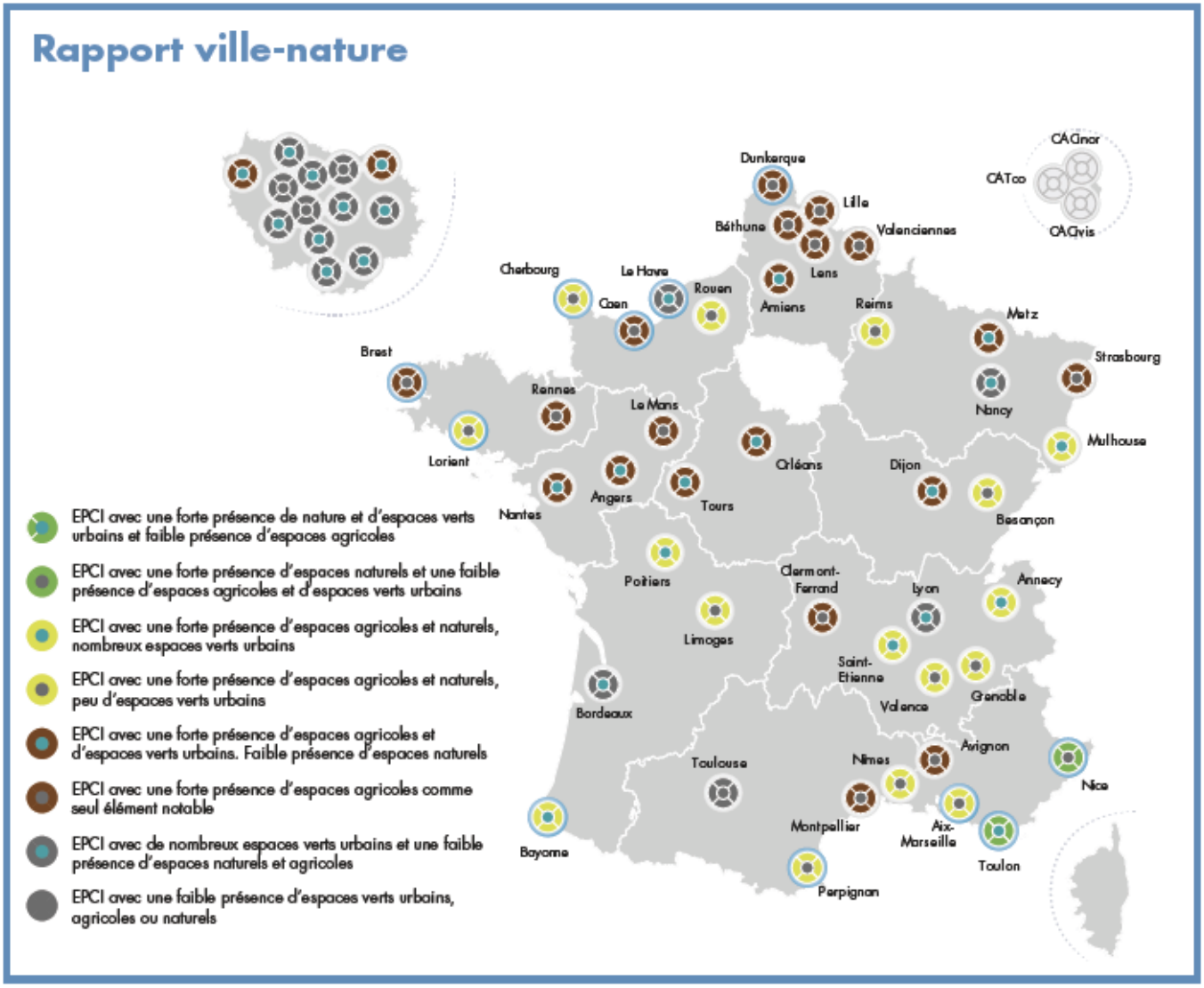
**Sources**

Les éléments de cette publication menée par l'Aurav sont issus d'Observ'agglo, démarche nationale conduite par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) en lien avec les agences d'urbanisme du réseau, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et France Urbaine. Elle a bénéficié du soutien des Ministères de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de la Transition écologique et solidaire, de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et de la Banque des territoires.

***Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav). Direction de la publication : Gilles Perilhou. Réalisation : Marine Kusnierek. 164, avenue de St Tronquet84130 Le Pontet. Juin 2020 www.aurav.org***

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

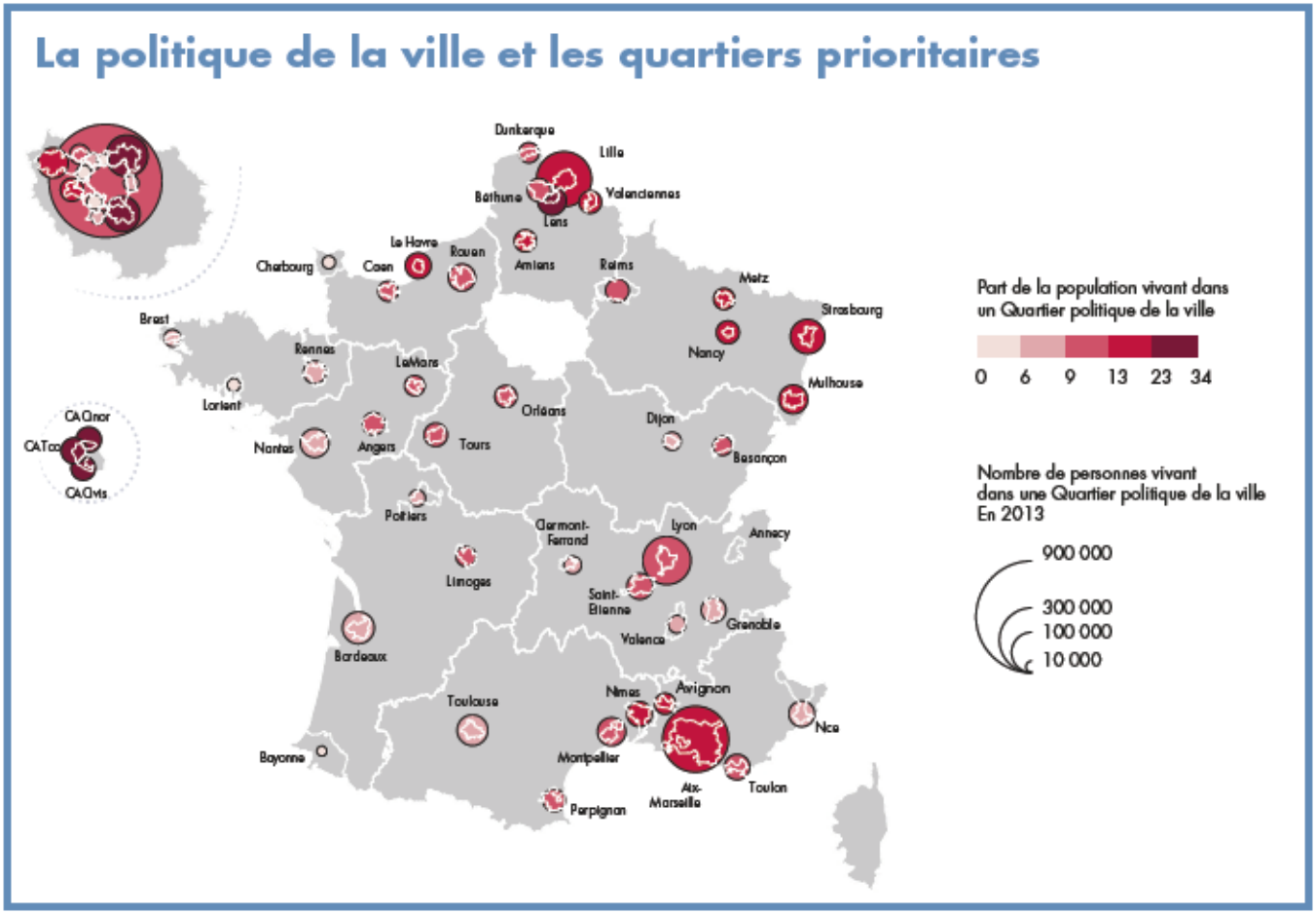



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

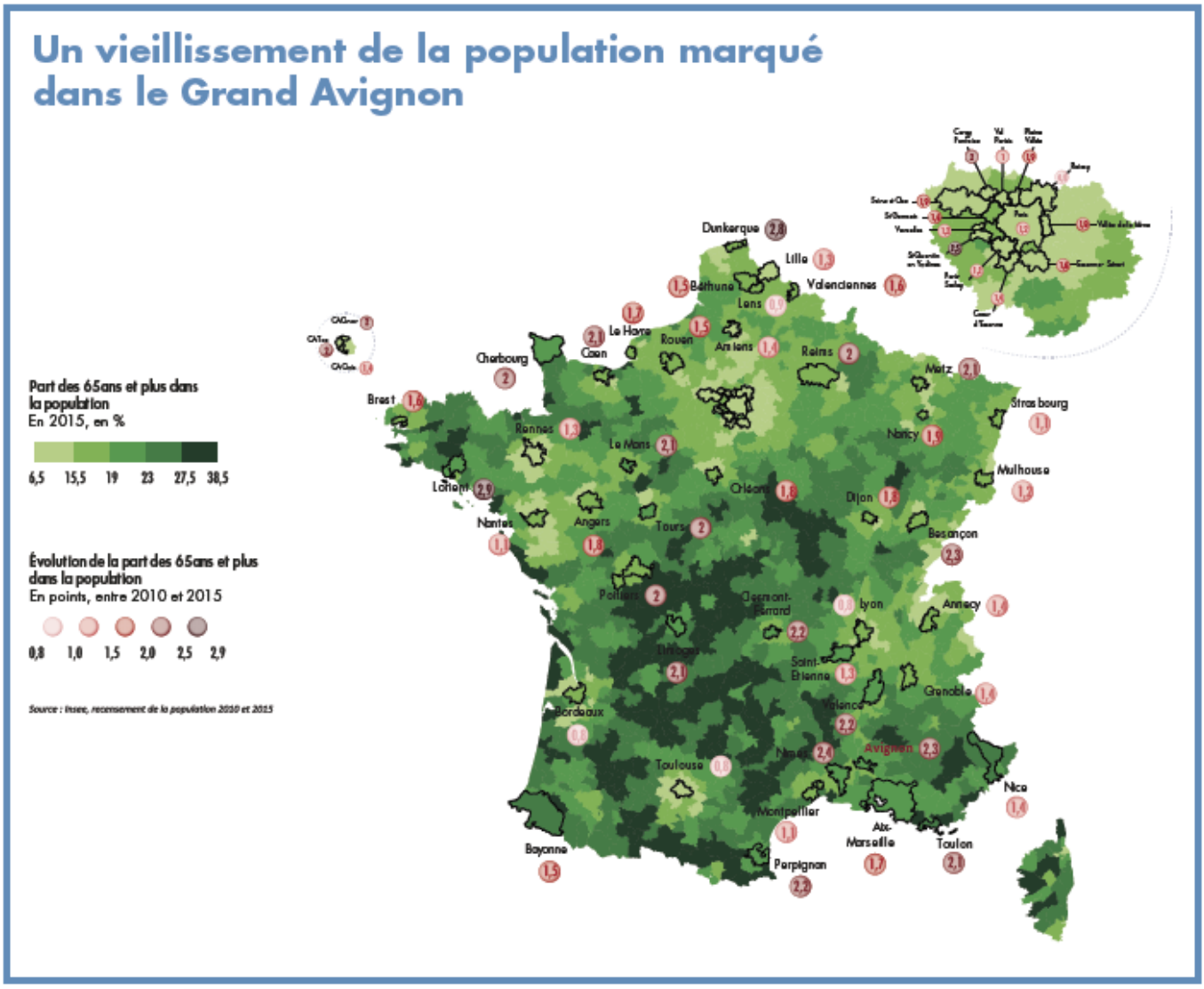
Ecrit par le 14 novembre 2026




Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026




# Présidence du Grand Avignon : élection sans surprise de Joël Guin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



A 70 ans, celui qui a passé sa vie comme directeur de centre de réinsertion sociale et qui a été réélu dès le 1er tour des municipales maire sans étiquette de Vedène s'est donc installé dans le fauteuil de président de l'agglomération du Grand Avignon, ce jeudi soir.

Avec 10 voix d'avance (39 voix) contre 29 pour la socialiste Cécile Helle, 3 pour l'écologiste Jean-Pierre Cervantès, un bulletin blanc, un autre nul, Joël Guin s'est dit « Emu par la confiance que lui ont accordée les élus communautaires et le poids des responsabilités. Seul on va plus vite, mais ensemble on est plus fort. Le temps des joutes politiques est passé, il est désormais venu le moment de travailler main dans la main ».

**« Transcender les différences. »**

La séance avait débuté par la prise de parole des 3 candidats, à commencer par Jean-Pierre Cervantès

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

qui, comme lors du Conseil Municipal d'Avignon samedi matin, a égrené ses sujets favoris : urgence climatique ou fermeture de l'aéroport de Montfavet-Caumont et a réaffirmé son esprit humaniste et républicain sans complaisance à l'égard de l'extrême droite.

Lui a succédé Joël Guin, qui depuis le 15 mars, a pris son bâton de pèlerin pour parler à chacun des 15 autres maires du Grand Avignon et expliquer sa vision. « En janvier prochain, l'agglo aura 20 ans. L'égalité doit être la même pour toutes les communes qui la composent quelle que soit leur taille. Nous devons avoir une communauté de projets pour une communauté de destin. Nous devons transcender nos différences dans l'intérêt général. »

**« Entité de gestion ou un outil de développement. »**

Cécile Helle, la maire d'Avignon posera d'entrée de jeu la question : « Que voulons-nous ? Une entité de gestion ou un outil de développement avec une réelle ambition politique? Evidemment, c'est la seconde option qui prévalu. Elle a suggéré quelques axes, si elle était élue : redressement économique, mobilités douces, rénovation urbaine, ambition culturelle. Regard rencontre avec les élus du nord des Bouches du Rhône qui partagent notre territoire. Elle aussi a évoqué une « gouvernance républicaine », sans vice-présidence pour les maires RN du Pontet et de Morières.

Battue par Joël Guin, elle lui souhaite bonne chance. Mais commente : « La ville-centre fait toujours peur. En plus, j'ai eu très peu de temps pour faire campagne pour cette présidence puisque je n'ai été élue maire que samedi. Et comme je prends un peu de recul, je propose la 1ère vice-présidence à Joël Peyre, mais je serai toujours à ses côtés. ».

Deux décennies après sa création, le Grand Avignon n'a été présidé qu'une seule fois par la maire d'Avignon, c'était la RPR Marie-Josée Roig de 2001 à avril 2014. Lui a succédé le maire UMP de Villeneuve-lès-Avignon, Jean-Marc Roubaud, puis un autre gardois, le LR Patrick Vacaris en avril 2019.

Ont été élus lors de ce  conseil communautaire :

Président du Grand Avignon, Joël Guin, Vedène

1er vice-président, Joël Peyre, Avignon
2e vice-président, Joris Hebrard Le Pontet
3e vice-président, Xavier Belleville Villeneuve
4e vice-président, Guy Moureau Entraigues
5e vice-président, Jean-Louis Banino Les Angles
6e vice-président, Annick Dubois, Morieres
7e vice-président, Patrick Sandevoir Rochefort-du-Gard
8e vice-président, Philippe Inderbitzin Roquemaure

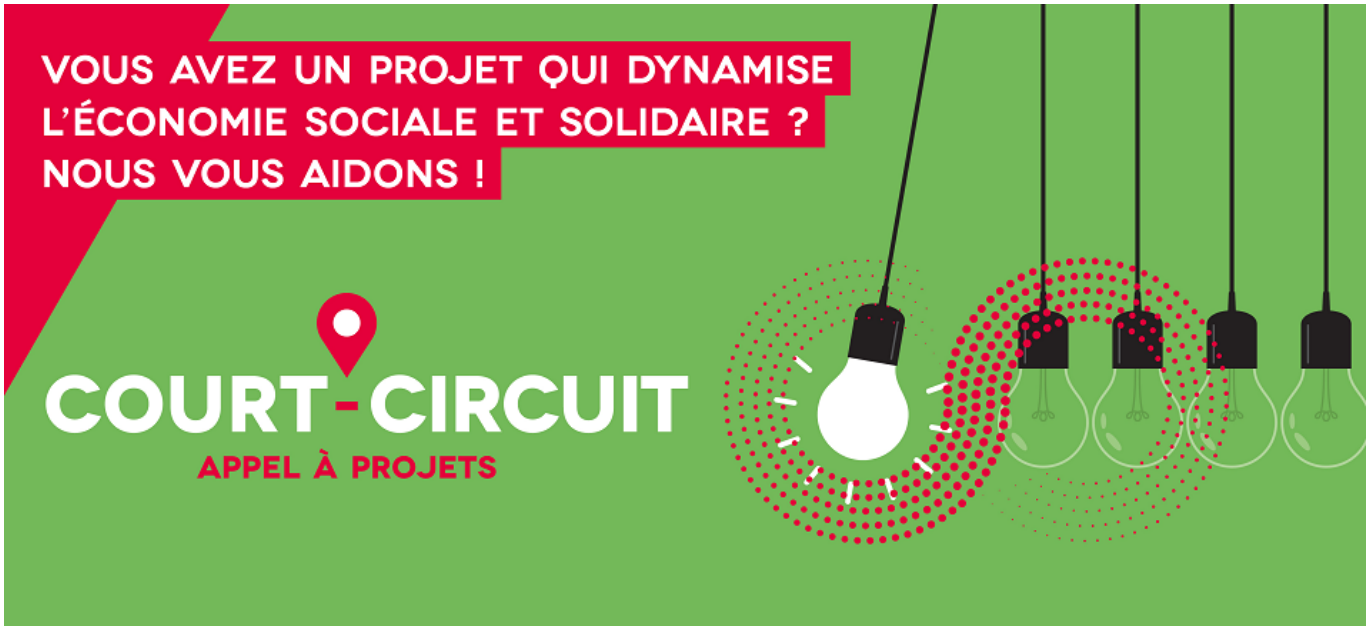
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

9e vice-président, Claude Morel Caumont
10e vice-président, Serge Malen St Saturnin
11e vice-président, Guy David Pujaut
12e vice-président, Philippe Armengol Velleron
13e vice-président, Yvan Bourelly Saze
14e vice-président, Jacques De manse Sauveterre
15e vice-président, Daniel Bellegarde Jonquerettes

---

# Grand Avignon, Ville d'Avignon : un appel à projets pour soutenir l'économie circulaire, sociale et solidaire




Dans le cadre du plan de soutien à l'économie locale, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon viennent de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

lancer un appel à projets partenarial baptisé ‘Court-circuit’ afin de soutenir, favoriser et développer l’économie circulaire, sociale et solidaire. 92 000 € (60 000 € financés par le Grand Avignon et 32 000 € financés par la ville d’Avignon) sont mobilisés pour accompagner les associations et acteurs du territoire et financer des projets.

Parmi les objectifs visés par cet appel à projets, celui d’accompagner les structures de l’Économie Sociale et Solidaire et de l’économie circulaire dans la reprise de leur activité mais aussi d’apporter des solutions durables répondant à des besoins nouveaux sur le territoire. L’aide financière versée par le Grand Avignon et la Ville d’Avignon se fera sous la forme d’une subvention directe, pour un montant minimum de 5 000 € et un montant maximum de 20 000 €.

**Pour permettre aux acteurs de monter leur dossier, deux dates de rendus sont prévues : l’une le 16 août, la seconde le 31 octobre prochain. Plus d’informations sur [www.grandavignon.fr](www.grandavignon.fr)**